

# Les principaux DOSSIERS de l'UQAM

## Bilan et objectifs

Le 20 octobre 1983, le recteur, M. Claude Pichette prononçait une allocution à l'occasion de la rencontre annuelle des responsables académiques et administratifs de l'Université.

Le recteur dressait alors un bref bilan des activités de l'année 1982-1983 et esquisait un ensemble d'objectifs pour l'année 1983-84. Voici les propos de M. Pichette.

Cette rencontre fournit l'occasion à la direction de l'Université de faire le point sur les principaux dossiers qui ont retenu l'attention de la communauté universitaire en 1982-83 et de préciser les orientations qu'elle compte suivre au cours de l'année qui vient. Je dresserai donc un

bref bilan des activités de l'année 1982-83. Pour esquisser ensuite les objectifs que nous comptons poursuivre en 1983-84.

Enfin, je vous ferai part de quelques réflexions sur la poursuite de l'excellence à l'UQAM.

### Le plan triennal 1982-85

Vous vous rappellerez qu'à la rencontre d'octobre 1982, j'ai commenté longuement ce qui était alors un projet de plan triennal soumis à la consultation de toutes les instances concernées de la communauté universitaire. Nous étions, à ce moment, à élaborer la première partie de ce plan.

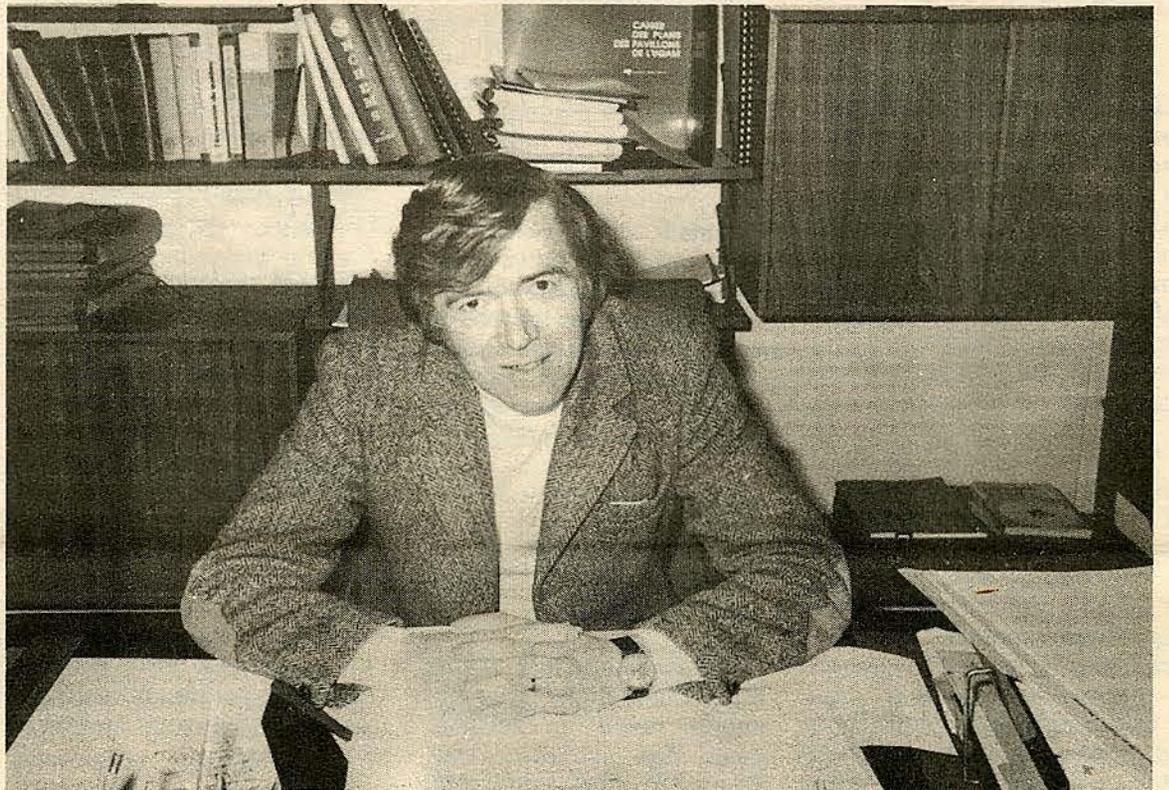
Depuis, la Commission des études et le Conseil d'administration ont adopté les première et deuxième parties du plan triennal de développement 1982-85 de l'UQAM.

A sa réunion de décembre 1982, le Conseil d'administration adoptait la première partie du plan, à savoir les orientations et les axes de développement de l'UQAM pour les trois années en question. Ensuite, en juin 1983, le Conseil d'administra-

tion adoptait la deuxième partie du plan, à savoir la liste des buts et objectifs à poursuivre et la liste des actions et projets à réaliser.

Je rappelle que le plan triennal fixe huit grandes orientations au développement de notre université:

1. maintenir l'accessibilité à l'Université selon la volonté de la collectivité de l'UQAM et les intentions déjà exprimées du MEQ;
2. développer la recherche, la création et les programmes de deuxième et troisième cycles;
3. accentuer la démocratisation de l'institution universitaire et de ses activités;
4. accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'é-



tudes actuels et des activités d'enseignement;

5. évaluer et identifier, compte tenu de l'expérience vécue depuis 1969 et des perspectives des prochaines années, les ajustements nécessaires et désirables de la fonction de formation des maîtres;
6. développer la collaboration et la coopération inter-institutionnelles;
7. accroître la qualité et l'efficacité du support direct à l'enseignement, à la recherche, à la création et aux services à la collectivité par l'utilisation des technologies nouvelles maintenant disponibles;
8. accroître la qualité, l'efficacité et la disponibilité du support institutionnel apporté par les services aux activités universitaires.

Le plan triennal reconduit les six axes de développement historiques de l'UQAM. Il en ajoute cependant un septième, à savoir les sciences appliquées.

Les deux premières parties du plan triennal établissent donc clairement et en détail la carte de route que compte suivre la communauté universitaire de l'UQAM au cours des prochaines années. Pour la première fois, le plan triennal est le résultat d'un effort concerté et en profondeur de toutes les composantes de l'Université.

L'UQAM est donc dotée d'un outil important de planification, plus que jamais nécessaire pour guider et éclairer nos actions dans ces temps de compressions budgétaires sérieuses.

Il convient, à cet égard, de rappeler que le Conseil des universités vient tout juste de recommander que toutes les universités québécoises se dotent d'un plan triennal de développement.

L'impact de cette planification triennale se fait déjà sentir.

- La très grande partie des nouveaux programmes adoptés au cours des derniers mois, ainsi que les pro-

jets de programme qui cheminent dans les instances de l'Université, s'inscrivent dans les orientations proposées dans le plan triennal.

- Les révisions de programmes et les nouveaux cours suivent également les orientations contenues au plan triennal.

- Toutes les composantes de l'Université sont résolument engagées dans le processus de planification et elles ont déjà à leur crédit des activités qui s'inscrivent dans ce plan.

- L'impact du septième axe de développement, à savoir les sciences appliquées, se fait déjà sentir, notamment par le développement accéléré de la fonction "informatique" de l'UQAM, fonction qui rejoint toutes les disciplines et l'ensemble des professeurs, des étudiants et des personnels de l'Université.

En somme, la planification triennale 1982-85 à l'UQAM n'aura pas été un exercice futile: elle est en voie de réalisation à un rythme satis-

## Les principaux DOSSIERS de l'UQAM

faisant. Compte tenu de l'envergure et de la portée de ce plan triennal et en raison de la rareté des ressources, tout ne sera pas réalisé avant

la fin de l'exercice 1984-85; nous pouvons entrevoir la possibilité de le réaliser sur une période un peu plus longue.

## La situation financière et la gestion du développement

Le plan triennal pose le problème de la gestion de notre développement. En d'autres mots, la période difficile que nous traversons nous oblige à bien mesurer les moyens que nous pourrions affecter à notre développement et à choisir judicieusement les projets que nous comptons réaliser.

Toute réflexion sur la gestion du développement de l'Université présuppose que nous connaissions bien la situation financière de l'UQAM. Je prendrai donc quelques instants afin de rappeler celle-ci.

Comme je le soulignais lors de notre rencontre de l'automne dernier, l'année 1982-83 a été un point tournant au plan financier. La campagne d'information sur le sous-financement chronique de l'UQAM entreprise au printemps 1980 par la collectivité, a donné des résultats satisfaisants puisque l'Université a profité d'une augmentation substantielle de revenus et que le déficit accumulé a été ramené à 1,7 million aux états financiers de juin 1983.

Pour l'année en cours, le budget de juin prévoit une augmentation de revenus de 8,2 millions après la compression budgétaire imposée par le MEQ. Cette augmentation de 9% des revenus est nettement supérieure à l'augmentation de 1,5% de l'enveloppe totale des subventions de fonctionnement des universités québécoises. S'ajoute à ces prévisions de revenus le "financement garanti" de l'Université du Québec estimé à 3,5 millions. Quant aux dépenses, il était prévu de les augmenter de 8,9 millions en juin dernier.

Les revenus additionnels que nous avons obtenus en 1982-83 et que nous prévoyons obtenir en 1983-84, auraient dû porter notre

déficit accumulé de 7,6 millions, qu'il était au 31 mai 1982, à 1,4 million au 31 mai 1984.

Toutefois, divers éléments nouveaux viennent déjà modifier ce portrait. En effet, il est déjà acquis que plusieurs des hypothèses que nous avons faites lors de l'élaboration du Budget de l'année en cours ne se réaliseront pas.

- Nous avons prévu un accroissement de 4,5% de la population étudiante alors que celui-ci est maintenant de l'ordre de 12%.

- Conformément aux règles budgétaires du MEQ, nous avons prévu un financement des nouveaux étudiants à 100% du coût moyen québécois dans les secteurs identifiés au virage technologique et à 75% dans les autres secteurs. Sur cette base, nous comptons recevoir environ 2,5 millions des 6 millions réservés par le MEQ à cette fin.

Or, tout indique que les augmentations de populations étudiantes observées dans toutes les universités québécoises représenteront un coût total de l'ordre de 20 millions. Compte tenu du fait que la somme de 6 millions, réservée par le MEQ pour les populations étudiantes additionnelles, risque de demeurer la même, nous ne pourrions recevoir plus que les 2,5 millions prévus au budget et ce, malgré une augmentation de 12% plutôt que de 4,5%.

- L'ouverture de nouveaux programmes et les révisions de programmes existants, notamment en sciences et en sciences appliquées, entraînent de nouveaux coûts qu'il n'a pas été possible d'évaluer avec exactitude lors de l'élaboration du budget 1983-84;

- Les ajouts au budget 1983-84, autorisés par le Conseil

d'administration, portent déjà notre déficit accumulé à environ 2,5 millions au 31 mai 1984.

Pour ajouter à l'aléatoire de notre situation budgétaire, rappelons que

- le financement de la croissance des populations étudiantes des années antérieures à 1982-83, qui représente un montant de près de 8,5 millions dans notre budget 1983-84, ne comptera plus que pour 1,3 million en 1984-85;

- Le "financement garanti" de l'Université du Québec devrait cesser cette année avec son intégration à la base de fonctionnement de l'UQAM;

- l'UQAM pourrait subir de nouvelles compressions budgétaires si le ministère de l'Éducation ne procède pas à la correction des bases de financement des universités, ce qu'il avait amorcé en 1982-83 et reporté à cette année.

Tous ces éléments font en sorte que, si l'UQAM a eu un moment de répit en 1982-83, l'année 1983-84 laisse entrevoir de nouvelles difficultés financières que nous ne saurions ignorer.

Pour bien fixer l'évolution de notre situation financière dans des paramètres connus, il est important de se rappeler l'évolution des dépenses autorisées par étudiant à l'UQAM depuis 1978-79: ce per capita étudiant est passé d'environ 4 100\$ en 1978-79 à environ 4 600\$ en 1982-83, soit une augmentation de l'ordre de 12%. Si le ministère de l'Éducation appliquait intégralement ses règles budgétaires 1983-84, notamment en regard du financement des nouvelles clientèles étudiantes, le per capita de l'UQAM devrait être porté à environ 4 900\$. Il est toutefois prévisible que le per capita demeure à 4 600\$ en 1983-84 puisque le MEQ ne dispose que d'environ 6 millions pour financer les nouvelles clientèles étudiantes, alors que la croissance observée dans toutes les universités requerrait un montant de l'ordre de 20 millions.

C'est en tenant compte de toutes ces données financières que nous devons envisager la phase III du plan triennal.

Pour déterminer convenablement les moyens que nous

comptons affecter à la réalisation des actions et des projets prévus au plan triennal, il faut, premièrement, faire coïncider les différents processus décisionnels en matière de programmation, de budgétisation de fonctionnement et d'investissement.

Deuxièmement, la planification de nos ressources suppose que nous prenions les moyens de subordonner nos politiques de gestion des ressources aux orientations, objectifs, buts et projets du plan triennal.

En fait, la troisième partie du plan triennal pose le problème de la gestion des moyens que nous comptons mettre à la disposition de notre développement. La direction de l'Université veut accorder la priorité à cette question au cours des prochaines semaines. C'est pourquoi nous déposerons à un prochain Conseil d'administration des propositions visant, notamment à faire coïncider les divers cycles et processus décisionnels de l'Université avec le cycle budgétaire annuel. Dans le respect des mandats et des prérogatives des diverses instances universitaires, nous proposerons ainsi une démarche intégrée de planification de nos ressources qui ferait coïncider les cycles décisionnels suivants:

- l'ouverture des nouveaux programmes;
- la révision des programmes existants;
- la création de nouveaux cours;
- la modification des cours existants;

## L'organisation matérielle et les espaces

Puisque nous en sommes, aux considérations reliées à la situation financière et à la gestion du développement de l'UQAM, je prendrai quelques instants pour faire le point sur les besoins en espaces et en équipements de toutes sortes.

Au cours de l'année dernière, nous avons acquis et aménagé 100 000 pieds carrés à la Place Dupuis; nous avons effectué des réaménagements majeurs au pavillon des sciences, au pavillon des arts IV et au pavillon Carré-Phillips; nous nous sommes également dotés, avec la collaboration de la Fondation, d'un Centre écologique

- les investissements;
- la détermination des objectifs des services de support à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité;
- la mise en oeuvre des projets et des actions découlant directement du plan triennal.

La phase III du plan triennal deviendra ainsi une opération continue liée au processus budgétaire annuel.

Nous nous proposons également de poursuivre résolument nos démarches afin d'améliorer le financement de l'UQAM en continuant d'intervenir directement auprès du ministère de l'Éducation afin qu'il modifie comme prévu la base de notre financement.

Enfin, nous nous proposons d'explorer toutes les sources de financement disponibles pour le virage technologique, tant à Québec qu'à Ottawa afin de faire bénéficier l'UQAM de tous les programmes de financement particuliers ou ad hoc en ce domaine. Nous ferons de même auprès d'entreprises impliquées dans le virage technologique.

Collectivement nous avons pu, par le plan triennal, établir la carte de route que nous comptons suivre dans le développement de l'Université. De même, c'est collectivement que toute la communauté universitaire doit poursuivre les démarches visant à assurer à l'UQAM les ressources nécessaires à la réalisation de son plan triennal.

moderne et fonctionnel à Saint-Michel-des-Saints. A ces aménagements majeurs, se sont ajoutés divers aménagements dans d'autres pavillons. A certains moments de l'année, l'UQAM ressemblait à un véritable chantier de construction.

Tous ces aménagements autorisés par le ministère de l'Éducation nous ont permis de mieux loger les nouveaux étudiants et les nouveaux personnels mais ils ne nous ont pas pour autant permis de répondre à tous les besoins, fussent-ils importants.

Au cours de l'année 1982-83, même si la priorité était

## Les principaux DOSSIERS de l'UQAM

accordée aux aménagements d'espaces, nous avons réussi à acheter pour environ 1,5 million d'équipements informatiques et scientifiques.

Toutefois, à ce moment-ci, nous ne disposons plus que d'environ 100 000\$ au budget des investissements. Pourtant nos besoins sont encore énormes: la croissance étudiante de 12% que nous venons d'enregistrer engendre de nouveaux besoins en espaces; les équipements informatiques dont nous disposons ne suffisent guère à répondre aux besoins; notre parc d'appareils, déjà insuffisant, vieillit et ne répond pas aux besoins des programmes existants et nouveaux; enfin, nous avons un besoin urgent de renouveler divers autres types d'équipement.

En somme, même si nous avons amélioré nos espaces et acquis quelques équipements scientifiques au cours de 1982-83, ces acquisitions sont

insuffisantes pour répondre aux besoins qui découlent de la croissance importante des populations étudiantes qu'on vient de connaître.

Notre situation est d'autant plus critique que le projet de budgets d'investissements du ministère de l'Éducation, serait, selon la rumeur, sur le point d'être réduit. Le projet gouvernemental ne prévoirait, notamment au chapitre des nouvelles constructions, qu'une phase II du nouveau campus de la taille de la moitié de celle du pavillon Carré-Phillips.

La direction de l'Université se propose d'intervenir auprès du ministère de l'Éducation afin qu'il consente à l'UQAM les budgets d'investissements nécessaires à l'acquisition d'équipements scientifiques et autres, et à la construction d'une Phase II qui correspond réellement à nos besoins.

## Le statut de l'Université

Au terme de la consultation de la collectivité sur les règlements généraux et le nouveau cadre réglementaire de l'Université du Québec, le comité mixte du Conseil d'administration et de la Commission des études remettait son rapport et un projet de mémoire à ces deux instances en février 1983.

A sa réunion du 22 février 1983, le Conseil d'administration adoptait le mémoire proposé par le comité mixte à l'intention du ministre de l'Éducation. Ce mémoire demandait l'intervention du ministre de l'Éducation afin de doter l'UQAM d'un nouveau statut juridique, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université du Québec, lequel confirmerait le caractère d'université à part entière de l'UQAM à l'intérieur du réseau de l'ensemble des universités québécoises et du réseau montréalais des universités. De plus, le Conseil d'administration mandatait une délégation de cinq personnes, membres du Conseil d'administration, pour présenter ce mémoire au ministre Camille Laurin, ce qui a été fait le 26 avril dernier.

Lors de cette rencontre, le ministre Laurin a reçu avec beaucoup de sympathie le mémoire de l'UQAM et a profité de l'occasion pour souligner l'urgence d'appor-

ter une solution au problème UQAM-UQ dans une perspective autre que le statu quo. Il a par ailleurs fait part de son désir qu'une solution soit trouvée à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec en y apportant au besoin des réaménagements réglementaires et législatifs. En conséquence, il a demandé de poursuivre nos travaux afin de développer une formule acceptable à toutes les parties. Il a enfin indiqué qu'il allait bientôt rencontrer le président de l'Université du Québec et qu'il lui tiendrait les mêmes propos. Le 3 juin 1983, le ministre de l'Éducation recevait le président de l'UQ.

Le président a fait rapport de sa rencontre avec le ministre à l'Assemblée des gouverneurs du 15 juin 1983. L'Assemblée des gouverneurs a signifié sa volonté de tout mettre en oeuvre pour trouver une solution au problème du statut de l'UQAM. A cette fin, l'Assemblée des gouverneurs a constitué un comité présidé par un membre socio-économique, et composé du président de l'UQ et du recteur de l'UQAM afin d'étudier la problématique du Réseau et de faire rapport avant le 31 décembre 1983.

Depuis, le comité s'est réuni deux fois.

La recherche d'une solution exige la discrétion sur le déroulement des discussions mais vous devez être assurés que c'est dans le cadre du mandat fixé par le Conseil

d'administration que nous comptons poursuivre nos discussions. Rapport sera fait au Conseil d'administration sur tous développements significatifs.

## Les centres régionaux

A sa réunion du 28 juin 1983, sur recommandation de la commission des études (7 et 14 juin 1983), le Conseil d'administration de l'UQAM décidait de créer un Centre d'études universitaires à Laval. Déjà au mois d'août une infrastructure était en place à Laval. Au début de septembre, grâce à la collaboration exceptionnelle de toutes les personnes concernées, le Centre de Laval était en mesure d'offrir plus de vingt-deux programmes à la population de Laval. Suite aux inscriptions de septembre, l'UQAM y offre quelque onze groupes-cours dans sept programmes, auxquels sont inscrits 246 étudiants et étudiantes pour un total de 328 étudiants(es)-cours.

Je rappelle que la création du Centre d'études universitaires de Laval s'inscrit dans la suite des études qu'a menées la Commission des études sur les centres régionaux depuis au moins deux ans.

C'est en juillet 1980 que l'UQAM ouvrait, sur une base expérimentale, des centres régionaux à Saint-Jérôme, à Saint-Jean et à Valleyfield. Après plus de deux années d'évaluation continue de ces centres, la Commission des études, en juin 1983, confirmait la nécessité de maintenir les centres de Saint-Jérôme et de Saint-Jean et d'en ouvrir un nouveau à Laval.

La création, le maintien et le développement de ces centres régionaux tiennent à la volonté de l'UQAM d'assumer pleinement la mission d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement supérieur que lui a confiée le législateur québécois dans la région de Montréal. Il s'agit là d'une orientation reconfirmée dans le plan triennal de l'UQAM.

Une nouvelle donnée est toutefois venue s'ajouter au dossier des centres régionaux de l'UQAM. Un communiqué de presse émis par le Bureau du ministre du Commerce extérieur, monsieur Bernard

Landry, le 17 juin 1983, annonçait que le ministre demandait à l'Université du Québec d'offrir des services universitaires à Ville de Laval. L'Assemblée des gouverneurs décidait, le 27 juin 1983, de confier à la présidence le soin de préparer un dossier sur l'établissement de services universitaires à Laval. Ce projet était d'autant plus inattendu qu'on n'en faisait pas état dans le cadre de développement du Réseau de l'Université du Québec adopté quelques semaines plus tôt par l'Assemblée des gouverneurs.

Le projet de l'UQ en date du 27 juin 1983 prévoyait des enseignements et de la recherche dans les secteurs des sciences de la santé, des sciences et de l'ingénierie et des sciences économiques et administratives.

Ce projet a donné lieu à un échange de correspondance entre le recteur de l'UQAM et le président de l'UQ, dans laquelle le recteur de l'UQAM rappelle que:

- l'UQAM reconnaît les besoins de la population de Laval en matière de services universitaires puisqu'elle y offre déjà des activités depuis sa création et qu'elle y a créé un Centre d'études universitaires en juin 1983;

- l'UQAM est déjà largement impliquée dans le secteur des sciences économiques et administratives dans la région de Montréal;

- l'UQAM a choisi de surseoir à ses projets de développement en ingénierie en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières qui lui sont actuellement consenties. D'une part, elle s'impliquera rapidement dans ce champ si des "argents neufs" lui sont consentis à cette fin. D'autre part, l'UQAM souhaite attendre les résultats de l'évaluation par le Conseil des universités des programmes existants de génie avant de poursuivre ses démarches en ingénierie;

- l'implantation de tout nouvel établissement de l'Université du Québec à Laval ne saurait être financée par l'enveloppe fermée de l'enseignement supérieur ni par l'enveloppe de financement des constituantes actuelles de l'UQ.

A sa réunion de septembre 1983, la Commission de planification de l'Université du Québec a été saisie d'un projet de création d'une Ecole supérieure de sciences et technologie à Laval, axée essentiellement sur des enseignements et de la recherche dans les secteurs suivants:

- sciences de la santé
- sciences biotechnologiques
- sciences socio-agricoles
- sciences de l'information

Quant à l'ingénierie, le dossier n'en faisait pas mention, et celui-ci mentionnait que les développements en sciences administratives et économiques devaient faire l'objet de discussions ultérieures.

Les membres de la Commission de planification ont invité le président de l'Université du Québec à reprendre l'ensemble du dossier afin d'en revoir les prémisses, développer la problématique financière et d'harmoniser le discours fondamental de ce dossier avec celui de l'UQ.

La direction de l'UQAM compte suivre de très près l'évolution de ce dossier afin de sauvegarder la mission d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement supérieur confiée à l'UQAM dans la région de Montréal. Nous ne saurions accepter l'implantation d'un nouvel établissement universitaire de l'Université du Québec dans la région de Montréal sans au préalable s'être assurés que celui-ci ne vient pas doubler les efforts déjà entrepris par l'UQAM et, d'autre part, que ce projet, s'il doit se réaliser, soit financé par de nouveaux argents. Nous informerons périodiquement le Conseil d'administration et la Commission des études des développements relatifs à ce sujet.

## La recherche de l'excellence

Ce bref tour d'horizon des principaux dossiers de l'UQAM permet de mieux circonscrire et d'évaluer les contraintes économiques et politiques que subit notre université. Ces contraintes ne doivent pas toutefois nous distraire de l'objectif fondamental que nous poursuivons comme université, à savoir l'excellence dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

L'UQAM est une université accessible. Cette accessibilité se traduit, notamment:

- par un régime d'étude qui intègre les "adultes" au même régime d'étude que les plus jeunes; donc qui ne marginalise pas les "adultes";
- par des horaires qui permettent de suivre des cours le jour comme le soir;
- par des locaux au centre-ville facilement accessibles par le métro et près du lieu de travail d'un grand nombre d'étudiants;
- par les structures d'accueil qui réservent des places aux adultes.

Par son accessibilité, l'UQAM a permis et permet encore à un grand nombre de personnes de poursuivre des études universitaires, ce qu'elles n'auraient sans doute pas été en mesure de faire avant la création de cette université.

L'accessibilité ne signifie donc pas une baisse des standards de qualité.

Déjà, un nombre croissant de nos étudiants et de nos professeurs reçoivent des marques de reconnaissance et des prix scientifiques québécois, canadien et internationaux. Nos services du support à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité sont de plus en plus reconnus pour leur initiative, leur compétence et la qualité de leur production. Ce sont là des signes tangibles de la qualité de ce que nous faisons à l'UQAM.

Cette reconnaissance externe de nos efforts individuels et collectifs ne doit pas toutefois nous détourner de l'effort que nous devons continuer de mettre à améliorer la qualité des enseignements, de la recherche, de la création et des services à la collectivité. Les succès qu'obtiennent les étudiants, les professeurs et les personnels des services doivent être perçus comme la pointe d'un iceberg, la base de celui-ci étant aussi résolument engagée dans la quête de la qualité et de l'excellence.

Si nous voulons réussir complètement notre Université, la qualité des actions et des activités de chacun devra s'inscrire dans une poursuite continue de l'excellence.

En enseignement, nous devons rechercher les meilleurs moyens d'améliorer la pédagogie, tant auprès des plus jeunes que des plus âgés. Nous devons explorer tous

les moyens pour améliorer la qualité de l'encadrement des étudiants. Nous devons faire en sorte que chaque étudiant et étudiante puisse aller à la limite de son potentiel. C'est la raison d'être de l'Université. Cela implique, notamment que l'on valorise l'effort fourni par les professeurs pour faciliter l'apprentissage et l'encadrement. Il s'agit là d'une tâche d'autant plus importante dans notre université que plus de la moitié de notre population est "adulte" et, pour cette raison, n'a pas, à son entrée, l'habitude de des plus jeunes au travail universitaire.

En matière de recherche, certains indices sollicitent un examen attentif de notre situation. Par exemple, de 1976-77 à 1982-83, le montant des subventions externes par professeur, en dollars constants, est à toutes fins pratiques demeuré le même, passant de 3 613\$ par professeur à 3 443\$. Par rapport à l'ensemble des universités québécoises le niveau des subventions externes des professeurs de l'UQAM se situe à environ 62%. En moyenne, nous sommes également faibles dans le Réseau de l'UQ.

Sur la base de ces quelques données, nous pouvons raisonnablement conclure que l'UQAM n'a pas encore atteint son potentiel de recherche et a encore beaucoup à faire pour être reconnue comme une université jouant un rôle important aux niveaux

des deuxième et troisième cycles, tant en matière de recherche que de programme.

Notre faible position relative en matière de recherche subventionnée tient-elle par exemple, à la jeunesse de notre corps professoral, à la spécificité des champs d'études et de recherches dans lesquelles l'UQAM est engagée, aux différents types de recherche qui se font à l'UQAM par rapport à d'autres universités, ou encore aux ressources financières limitées dont nous disposons? Toutes ces questions et bien d'autres doivent être posées et nous devons trouver une réponse satisfaisante à celles-ci.

Les indices relatifs à la situation de l'UQAM en matière de recherche, tout comme les questions qu'ils soulèvent, nous amènent donc à faire collectivement un sérieux examen de conscience en matière de recherche. Il s'agit là d'un exercice auquel toutes les composantes de l'UQAM doivent s'associer.

Outre cet examen de conscience que nous devons faire collectivement, nous devons également fournir de sérieux efforts, notamment dans le recrutement des étudiants de deuxième et troisième cycles, dans le recrutement des nouveaux professeurs et dans l'aide à la recherche. Il s'impose aussi que tous les départements accroissent

leur implication dans la recherche, notamment en se définissant des créneaux de recherche lorsque ce n'est pas déjà fait.

En matière de services à la collectivité, nous devons revoir nos stratégies afin d'impliquer un plus grand nombre de professeurs dans des projets. L'UQAM a tracé la voie dans plusieurs de ses projets de services à la collectivité ce que, vraisemblablement, s'apprête à reconnaître le Conseil des universités en donnant un avis favorable au protocole d'entente CSN-FTQ-UQAM. Nous devons poursuivre et renouveler nos efforts dans ce secteur: il y va de notre responsabilité et de notre insertion sociale.

En somme, la poursuite de l'excellence doit devenir l'objectif de tous et chacun à l'UQAM et ce, dans tous les secteurs d'activités. Nous avons réussi l'accessibilité et ce, au prix de très grands efforts. Nous devons maintenant faire porter plus d'énergie sur la qualité de ce que nous faisons. Il s'agit là d'une attitude et d'une mentalité que nous pouvons renforcer collectivement avec les ressources dont nous disposons déjà, car il faut l'admettre, malgré la situation financière plus difficile que nous traversons, collectivement nous sommes une société riche et nous avons le devoir de bien utiliser cette richesse. Nous bénéficions d'un énorme potentiel qu'il faut réaliser.

